

AUTREVILLE INFOS

Mai 2022

Edito - Les mots du maire



Les comptes de la commune que vous trouverez dans ce bulletin le montrent : les projets sont nombreux, les finances permettent de les réaliser et pourtant, du point de vue du conseil municipal, la frustration est grande ! Rien ou presque n'avance comme nous le souhaitons ! Certaines réalisations prévues l'année dernière ont même dû être reprogrammées cette année. Nous prenons des décisions, nous demandons des devis, contactons des entreprises, lançons des acquisitions de terrain, puis nous attendons malgré de multiples relances... C'est du jamais vu ! Les dossiers d'acquisition ou d'échanges de parcelles pour la création de la placette près de l'église ou de places de stationnement rue du Sorbier sont en souffrance chez le notaire dont un depuis 2018 ! L'entreprise chargée de la démolition de la maison Grande Rue n'attend qu'une chose pour démarrer le chantier : la protection des câbles électriques qui longent la maison mais ENEDIS nous fait attendre depuis 6 mois... Obtenir des devis pour refaire la rue des Acacias est une sinécure car les entreprises ne répondent pas. Sans doute hésitent-elles à établir des devis dans cette période d'incertitude sur les prix à la hausse des matières premières et des carburants. Les devis des diagnostics et études commandés pour l'église ont été acceptés depuis plus de deux mois mais nous restons sans nouvelles des deux sociétés chargées du dossier. Nous tenons bon et gardons espoir, mais force est de constater que nous sommes soumis à des délais jamais constatés. Heureusement, d'autres dossiers avancent enfin. Toutes les obligations administratives étant réalisées après deux années d'efforts, la société STV devrait pouvoir prochainement déposer son permis d'aménager les parcelles du futur lotissement. Une réunion publique sera organisée en amont. L'architecte et le bureau d'études Techni Conseil ont avancé sur la transformation de la cour de l'école, du talus de la salle polyvalente et sur la création d'une salle communale à la place de l'atelier municipal sous la cour de l'école. Un premier avant-projet sera étudié en conseil municipal puis soumis aux habitants, enseignants et parents d'élèves qui voudront bien intégrer une commission chargée du suivi de cet important projet. Nous poursuivrons nos efforts pour la réalisation complète de notre programme. Bonne lecture de cet Autreville Infos de mai !

Le maire – Jean-Jacques BIC

SOMMAIRE

PAGE 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

PAGE 3 – BUDGET 2022 ET DETAIL DE CE BUDGET

PAGE 4 – ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES

PAGE 5 – TRAVAUX REALISES – CATASTROPHE NATURELLE – CEREMONIE DU 8 MAI

PAGE 6 – PAGE ENVIRONNEMENT – NETTOYAGE DE PRINTEMPS

PAGE 7 – DECORATIONS DE PAQUES – SOUTIEN AUX REFUGIES UKRAINIENS

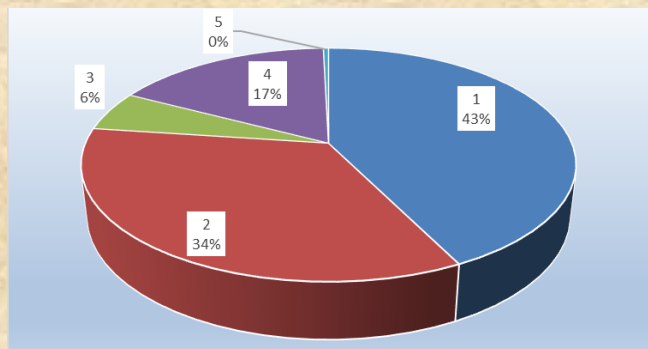
PAGE 8 – PAGES DES ECOLES DU RPI – ACCUEIL PERISCOLAIRE

PAGE 9-10 – PAGES DES ASSOCIATIONS – FETE DE L'ETE 2022 – CHASSE AUX OEUFS

LES COMPTES DE 2021

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 270 191 €.

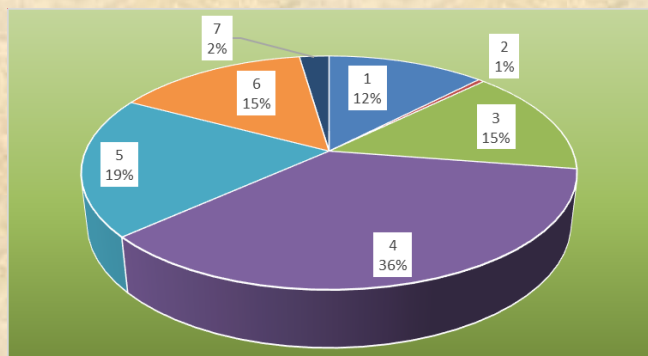
Les frais liés aux écoles et à l'accueil périscolaire sont à la charge du budget d'Autreville mais partagés avec Millery qui nous reverse sa participation au prorata du nombre d'enfants de la commune. La CAF nous a versé également une subvention pour l'accueil périscolaire.



- 1- Charges générales** (voiries, espaces verts, entretien des bâtiments, électricité, fournitures diverses, fournitures scolaires, ...) → 115 158 €
- 2- Charges de personnel** → 93 200 €
- 3- Prélèvements par l'Etat** → 14 980 €
- 4- Charges de gestion courante** (indemnités, associations, périscolaire, SIAMA, ...) → 45 752 €
- 5- Intérêts des emprunts, remboursement** → 1 101 €

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 386 557 €

sont essentiellement liées aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat et aux diverses locations et participations (dont celles de Millery pour l'école) et de la CAF pour l'accueil périscolaire. La Communauté de Communes nous a versé une dotation de solidarité de 22 291 €.



- 1- Résultat de fonctionnement reporté** → 47 401 €
- 2- Remboursement sur salaires** → 1 752 €
- 3 - Produits des services et du domaine** (locations, chasse, pêche, ...) → 56 886 €
- 4- Impôts et taxes, CCBPAM** → 138 875 €
- 5- Dotations de l'Etat** et participations diverses dont Millery (RPI) et CAF → 74 995 €

- 6- Autres revenus** (EQIOM, salle polyvalente, appartement) → 57 756 €

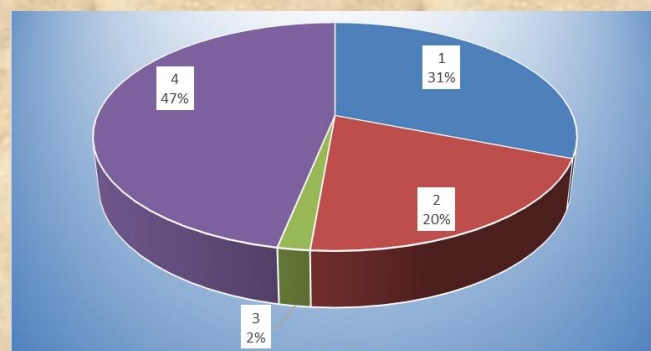
A noter que nous avons perçu la première des 6 annuités versé par EQIOM pour l'exploitation de la gravière aux étangs soit 52 197 €.

- 7- Remboursement assurance** → 8 892 €

Un excédent de 116 366 € apparaît au résultat.

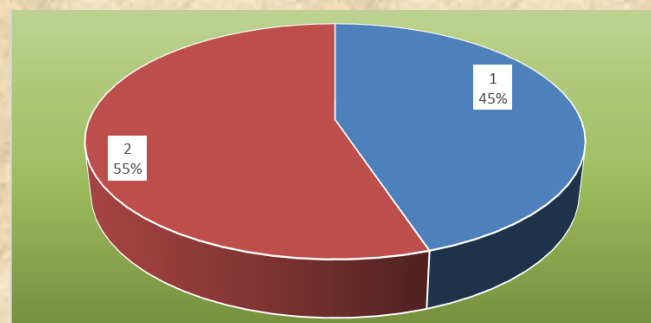
Les dépenses d'investissement ont atteint un total de 101 359 €.

Le déficit des années antérieures se reporte d'une année sur l'autre. Il est désormais en constante régression. Le déficit est couvert par les excédents de fonctionnement.



- 1- Solde de l'année précédente** → 31 380
- 2- Remboursement capital des emprunts** → 20 677 €
- 3- Investissements écoles et divers** → 1 846
- 4- Investissements réalisés** → 47 456 €
 - Eclairage salles communales = 3 523 €
 - Cuisine salle polyvalente = 5 569 €
 - Huisseries école maternelle = 17 160 €
 - Huisseries salle polyvalente = 16 974 €
 - Modification PLU = 2 310 €
 - Divers = 1 920 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 126 996 €

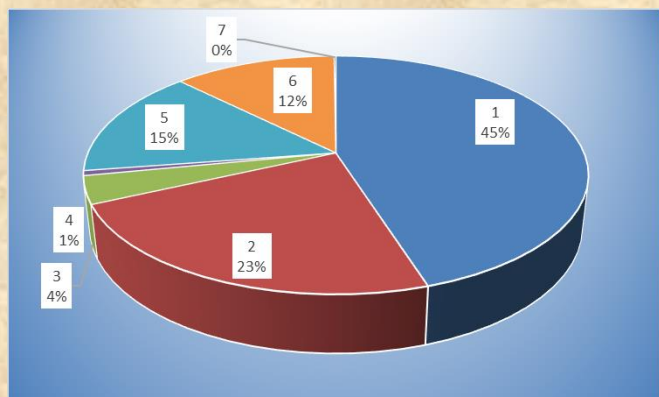


- 1- Dotations et taxes** → 56 996 €
 - Récupération de TVA = 5 871 €
 - Taxes d'aménagement = 13 058 €
 - Excédent de fonctionnement = 38 067 €
- 2- Emprunt maisons rue de la Source** → 70 000 €

LE BUDGET 2022

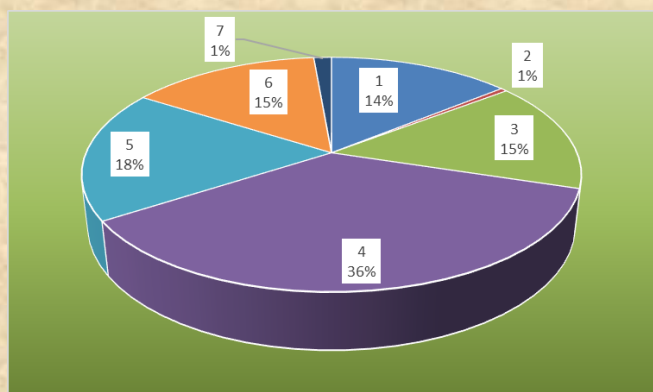
Préparé lors de séances de travail par le conseil municipal, ce budget prévisionnel 2022 a été voté à l'unanimité. En augmentation de 5% par rapport à l'année dernière, il prend en compte des travaux de voirie plus importants. Il permet de programmer de nouveaux investissements et de faire face à des dépenses liées aux fissures apparues dans notre église.

Dépenses de fonctionnement prévues : 404 747 €



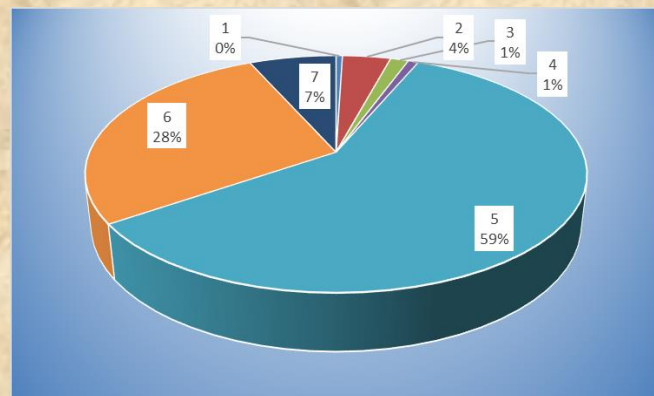
- 1- Charges générales → 182 374 €
- 2- Charges de personnel → 93 620 €
- 3- Prélèvement par l'Etat → 15 200 €
- 4- Dépenses imprévues → 2 702 €
- 5- Virement à la section investissement → 60 000 €
- 6- Indemnités, subventions → 50 308 €
- 7- Charges financières → 543 €

Recettes de fonctionnement prévues : 404 747 €



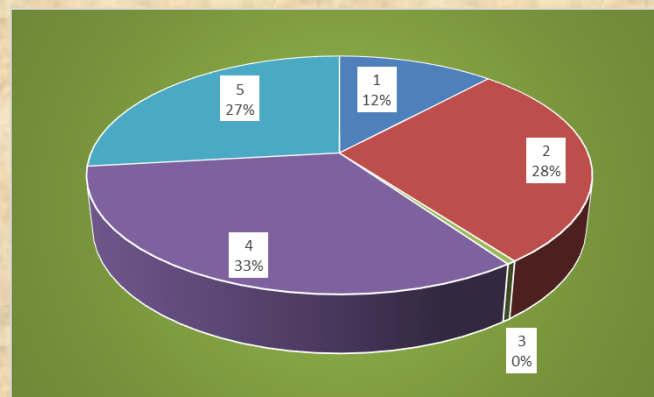
- 1- Excédent de l'année précédente → 56 976 €
- 2- Remboursement rémunérations → 2 000 €
- 3- Produits des services et du domaine (pêche, chasse, AFR pour le périscolaire) → 61 795 €
- 4- Impôts et taxes → 145 723 €
- 5- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI), CAF et SIAMA → 73 513 €
- 6- Autres revenus dont EQIOM → 59 200 €
- 7- Produits exceptionnels → 5 540 €

Dépenses d'investissement prévues : 215 360 €



- 1- Dépenses imprévues → 1 055 €
- 2- Remboursement des emprunts → 7 995 €
- 3- Investissements RPI → 3 000 €
- 4- Investissements divers → 1 700 €
- 5- Investissements prévus (voir plus loin) → 127 210 €
- 6- Mise en réserve plan d'eau → 60 000 €
- 7- Etudes cour d'école et salle communale → 14 400 €

Recettes d'investissement prévues : 215 360 €



- 1- Solde année précédente → 25 637 €
- 2- Virement depuis le fonctionnement → 60 000 €
- 3- Vente de terrain → 1 060 €
- 3- Fonds divers et réserves → 70 960 €
- 4- Subventions demandées → 57 703 €

BUDGET 2022 – QUELQUES DETAILS



TAXES FONCIERES

A partir de l'année dernière, la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation. Pour la compenser, l'Etat a prévu de redonner aux communes la part de taxes foncières perçues par le Département, assortie d'un mécanisme de compensation. Désormais, le taux de taxes foncières du département (17,24 %) s'ajoute au taux communal. **Dans notre cas, notre volonté étant de ne pas augmenter cet impôt, l'ancien taux communal de**

10,20 % est ajouté au précédent taux départemental de 17,24 % pour donner le chiffre qui sera inscrit sur l'avis d'impôt foncier bâti soit 27,44 %. Pas de changement pour les contribuables et pas d'augmentation cette année pour la part communale.



INVESTISSEMENTS PREVUS

Le conseil municipal a programmé cette année

plus de 141 000 € d'investissements dont certains reportés de l'année précédente car non encore réalisés et répartis ainsi :

- Achat maisons rue de la Source = 65 000 €
- Aménagement placette église = 48 600 €
- Cloison volet électrique salle polyvalente = 5 800 €
- Ordinateur secrétariat = 1 900 €
- Bornage et achat de parcelles rue du Planté = 3 000 €
- Alarme incendie salle polyvalente = 1 910 €
- Etude avant-projet cour d'école et nouvelle salle communale place du Lavoir = 14 400 €
- Divers mobilier = 1 000 €



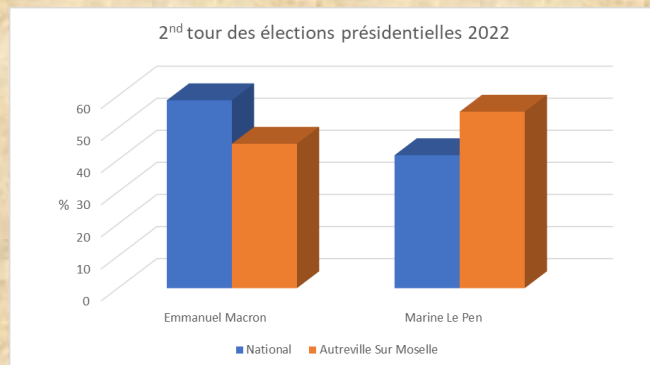
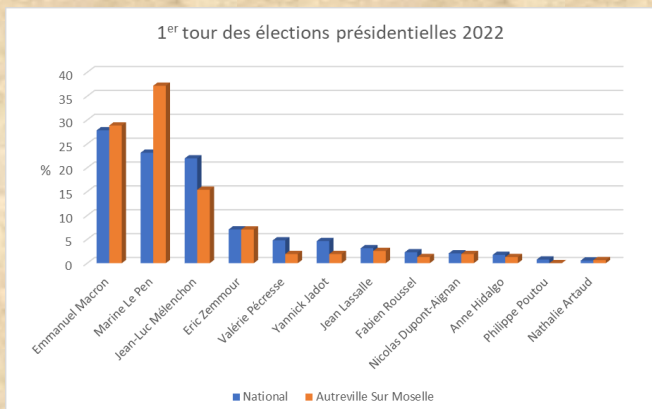
ACHAT DU PLAN D'EAU DE BELLEVILLE

La convention passée en 2014 avec les sociétés EQIOM et GSM pour

l'exploitation d'une carrière de granulats aux étangs prévoit le versement par EQIOM d'une contribution de 150 000 € sur 6 ans auquel s'ajoute le versement de 150 000 € supplémentaires sur 6 ans pour permettre à la commune d'acheter le plan d'eau de Belleville, propriété de la société EQIOM (HOLCIM).

Chaque année, nous constituerons donc une réserve de 30 000 € pendant 5 ans pour cette acquisition. Nous verrons ensuite ce que nous ferons de ce plan d'eau. **Le budget 2022 prévoit une réserve de 60 000 €.**

ELECTIONS



Les 10 et 24 avril derniers se sont déroulées les élections présidentielles, moment majeur de la démocratie française. Les Autrevillois se sont déplacés en nombre pour voter puisque les taux de participation dans notre village étaient de près de 78% pour le premier tour et de 82% pour le second tour, au-dessus de la participation nationale (de 72% environ).

Les habitants d'Autreville ont placé Marine Le Pen en tête aux deux tours devant Emmanuel Macron, à l'inverse des Français globalement. Cette différence correspond à l'écart global entre les grandes villes et les petites communes rurales, marquant peut-être le souhait de ces dernières de ne pas être laissées pour compte. Soyez assurés que le conseil municipal et la Communauté de Communes travaillent tous les jours pour que ce ne soit pas le cas et pour le bien-être de ses habitants.

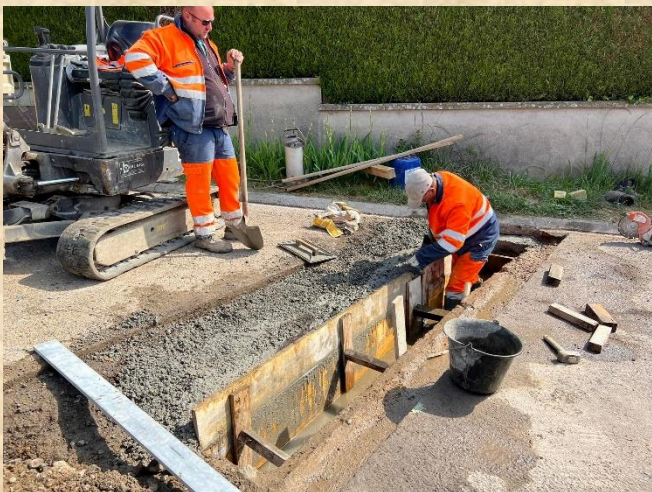


Les élections législatives qui nous permettront d'élire nos représentants à l'Assemblée Nationale auront lieu les 12 et 19 juin prochains. Nous ne pouvons que vous inciter à aller voter. Le bureau de vote sera ouvert comme à chaque élection de 8 heures à 19 heures dans les locaux de la Mairie.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ou si vous voulez savoir dans quelle commune vous êtes inscrit, toutes les démarches se font en ligne sur le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

TRAVAUX RUE DU SORBIER



La société STPL a procédé à des travaux dans la rue du Sorbier : pose et mise à niveau d'un nouvel avaloir en bas de la rue pour remplacer les précédentes grilles trop bruyantes et trop enfoncées, drainage des eaux souterraines sur une partie de la route et reprise de nids de poules.

CATASTROPHE NATURELLE



Les fortes pluies du 7 avril ont causé d'importants dégâts dans de nombreux villages de notre secteur. Peut-être moins touchée que sa voisine Millery, notre commune n'a pour autant pas été épargnée et des habitations de la route de Mons ou de la route de Millery ont eu des dégâts plus ou moins importants. Les assurances demandent la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour indemniser les victimes. Cette reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle doit être demandée par la mairie et transmise au gouvernement par la préfecture. Pour les personnes concernées, il faut constituer un petit dossier comprenant un courrier adressé à la mairie demandant cette reconnaissance, une liste des dégâts constatés et des photos.

A ce jour, une seule demande nous a été adressée. C'est insuffisant pour effectuer la démarche de demande de reconnaissance.

CEREMONIE DU 8 MAI



Jean-Paul BRUCHE, premier adjoint au maire, a présidé la cérémonie de commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux morts. Une fois le dépôt de fleurs effectué par cinq enfants, les personnes présentes ont chanté la Marseillaise pour clôturer la cérémonie. C'était également l'occasion de découvrir la nouvelle plaque portant le nom des Autrevillois morts à la guerre.

NOTRE PAGE ENVIRONNEMENT

Cachez vos poubelles !



Nous revenons cette année encore sur l'étalage des conteneurs à déchets dans nos rues.

Le règlement de collecte des déchets de la Communauté de Communes de PAM précise bien que :

« Les contenants (bacs roulants, sacs noirs ou sacs d'emballages recyclables) sont **déposés** au plus tôt la veille au soir du jour de collecte **après 19 heures** pour les collectes du matin et **rentrés** (pour les bacs) au plus tôt après le passage du camion de collecte, **dans un délai maximum de 24 heures**. Il n'est pas admis, sauf exceptions arrêtées par la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, que les bacs séjournent sur le domaine public après la collecte. »

Que dire de plus ? Quand nous disposons d'un garage, rentrons notre poubelle par respect pour notre village et nos voisins !

Désherbage des trottoirs



Avec le printemps les mauvaises herbes sur nos trottoirs et bords de rues prolifèrent. Le nettoyage de ces végétaux le long de sa façade incombe à chaque habitant. C'est une obligation légale mais, comme chaque année, nous faisons appel à votre sens civique pour donner à notre village un aspect propre et ne pas rajouter cette charge de travail à nos employés municipaux déjà bien occupés. Nous rappelons que nous ne voulons pas utiliser de produits dés herbants nocifs pour l'environnement et notre station d'épuration. **Aidez-nous !**

Horaires des travaux bruyants

Avec l'arrivée des beaux jours, certains d'entre nous vont entretenir leur jardin ou bricoler avec des outillages bruyants alors que d'autres voudront profiter du soleil et du calme. Pour permettre à tous de profiter en bon voisinage de la saison estivale, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 20h00

- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- Le dimanche : de 10h00 à 12h00

- Les jours fériés : de 10h00 à 12h00



Merci d'éviter de faire du bruit en dehors de ces créneaux et l'été sera beau pour tout le monde.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Chaque année, le PEL, la commune et l'AFR organisent le nettoyage de printemps dans notre commune ainsi que celle de Millery. Huit autres villages du territoire ont participé également à cette action.

Pour le nettoyage des étangs d'Autreville, seuls quatre courageux habitants de la commune accompagnés de quatre enfants ont répondu présents. Heureusement, des bénévoles de Millery (merci à eux !) sont venus en renfort pour ramasser trois remorques de déchets le 20 mars dernier.

Est-ce à cause de la pluie que si peu d'habitants ont répondu présents ? C'est dommage...

Une chose est sûre, la protection de la nature et de l'environnement est l'affaire de tous !

Les bénévoles de toutes des communes qui le souhaitent se sont ensuite retrouvés à Soléole afin de partager un repas tiré du sac. Un moment très convivial.

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2023 pour le prochain nettoyage de printemps !

DECORATIONS DE PÂQUES



Cette année encore, notre village a été décoré à l'occasion de Pâques. Lapin, poussin et cloches ont pris place dans la commune pour le plus grand bonheur des petits (mais aussi des grands !).

Audrey et Mélanie accompagnée de ses enfants ont installé les décorations réalisées l'année passée dans les différents massifs de fleurs, près de l'école et de la salle polyvalente mais également aux entrées d'Autreville.

Nous tenons à remercier Audrey qui embellit notre village en le fleurissant joliment dès que les beaux jours arrivent. Une commission fleurissement s'est d'ailleurs tenue le 13 avril à la mairie. Cette commission est ouverte à tous les habitants qui souhaiteraient s'investir dans l'embellissement du village. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

SOUTIEN AUX REFUGIES UKRAINIENS



Votre générosité pour les réfugiés Ukrainiens a été impressionnante ! Ce premier contingent de matériel a été emporté à Pont-à-Mousson. Les produits ont été triés au marché couvert par des bénévoles et des salariés de la ville. L'ensemble des dons a été acheminé vers la ville de Tarnobrzeg en Pologne grâce à deux bus prêtés par la société Dupasquier le 25 mars. Ils étaient remplis de quatre tonnes de biens collectés par le CCAS de Pont-à-Mousson, ainsi que par des collectes

réalisées dans d'autres villes et villages de la communauté de communes. Une délégation composée du maire, du vice-président du CCAS, d'une traductrice, d'un médecin, du président des autocars Dupasquier, et de quatre chauffeurs était à bord.

ECOLE EMILE SCHMITT



L'arrivée du printemps a suscité de vives émotions...quoi de mieux que de commencer par fêter Carnaval !!! De jolis déguisements, un bon goûter et le tour est joué.

Un spectacle « Les poules se sont enfuies » a animé une belle après-midi.

Et pour finir sur cette touche de printemps, un agréable Marché de printemps réunissant petits et grands a ravi familles et enseignantes. Une occasion d'apporter un moment convivial autour d'objets fabriqués et ornés avec soin par les enfants et quelques parents.



Nous remercions chaleureusement tous les parents pour leur collaboration et investissement avec la vente de plants de fleurs et leurs délicieuses crêpes qui ont contribué à la réussite de ce 1er marché de Printemps. Une contribution qui va permettre aux enfants de visiter l'aquarium de Nancy jeudi 28 avril et assister à une nouvelle séance de cinéma à Pont à Mousson mardi 10 mai.

Une dernière période au cours de laquelle élèves et enseignants vont se préparer à organiser la fête de l'école vendredi 10 juin sur le thème du cinéma.

Enfin pour clore cette année scolaire, les élèves de maternelle et de CP-CE1 se rendront au parc de Sainte Croix le vendredi 1er juillet.

Rappel : inscriptions pour les nouveaux élèves : Renseignements au 03.83.24.90.75

ECOLE MARGUERITE REITZ



Jeudi 3 mars : les élèves de GS CP CE1 se sont rendus à la maison des sciences à Maxéville. Ils ont réalisé diverses expériences sur le thème du vivant et du non vivant avec des étudiants.



Lundi 4 avril : les élèves de l'école sont allés à Saint Nicolas de Port pour visiter le musée de la photographie et du cinéma. Ils ont découvert l'évolution de la photographie vers le cinéma en passant par les images animées. Ils ont pu admirer de nombreux objets et fabriquer un thaumatrope pour les GS CP CE1 et un folioscope pour les CE2 CM1 CM2.



Jeudi 7 avril : les élèves de l'école ont participé au sauvetage des amphibiens à Champigneulle. Sous un vrai temps « de grenouilles », les élèves ont découvert la vie des amphibiens et ont ramassé différentes espèces pour ensuite les relâcher de l'autre côté de la

route, à proximité de l'étang afin que les amphibiens puissent se reproduire.



Vendredi 8 avril : tous les élèves du RPI ont eu le plaisir de se retrouver et de proposer des chants à leurs parents rassemblés pour la première édition du marché de printemps des écoles. Malgré le temps plus automnal que printanier, ce marché a été une belle réussite. Les élèves et des parents avaient fabriqué de jolis objets, une vente de fleurs et de plants avait été organisée par les parents d'élèves et une petite restauration sucrée était proposée. Les bénéfices de ce marché serviront à financer les sorties de fin d'année des classes. Merci à tous les parents qui ont contribué à ce succès.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les dossiers d'inscriptions pour l'année prochaine à la restauration, accueil périscolaire, accueil de loisirs, seront donnés aux élèves habituels mi-mai. Ils seront à rendre avant le 3 juin.

Pour les nouveaux élèves, merci de contacter Sandra au 03.83.24.08.81 pour convenir d'un rendez-vous.



Les familles d'Autreville dont les enfants mangent à la cantine voient maintenant apparaître sur leur facture la participation financière de notre commune pour diminuer le coût des repas des enfants.

Cette participation est effective depuis 2018. Voici l'explication. Les repas sont fournis par la cuisine centrale du Bassin de Pompey. Si les familles de Millery bénéficient d'un tarif préférentiel, les familles Autreilloises paient le prix fort. La communauté de communes du Bassin de Pompey refuse d'appliquer le même tarif aux enfants de notre village bien que

l'accueil périscolaire soit à Autreville. Ce n'est pas solidaire de leur part ! Le **Conseil Municipal d'Autreville a donc décidé en 2018 que la commune prendrait à sa charge la différence afin que les enfants des deux villages qui mangent le même repas paient le même prix.** Nous espérons que la position du Bassin de Pompey évoluera...

CHANTIER JEUNES



La commune d'Autreville sur Moselle a eu le plaisir d'accueillir et de participer au chantier-jeunes de printemps du PEL qui s'est déroulé du 11 au 15 avril. Accompagnés et guidés par des membres de l'association « les Raisins », les 6 jeunes ont manié scie sauteuse, équerres, peinture, vernis, et fabriqué des balles de jonglage. Ils ont construit panneaux, pancartes et accessoires qui serviront lors de la Fête du 4 et 5 juin prochain, « L'Autre Mob' » organisée par l'association. A cette occasion, les six ados participeront activement à la manifestation en animant notamment un jeu pour enfants de leur invention. Un des ateliers de la semaine a également été la réalisation de leur tacot, qui devrait faire un malheur lors de l'évènement « Family Tacot » prévue le 22 mai à la butte de Mousson. Une semaine riche en créativité sous le soleil et dans la bonne humeur pour toute la troupe !

CHASSE AUX OEUFS



La Clé des Champs a organisé sa première chasse aux œufs sur le verger pédagogique le dimanche 18 avril. Les enfants des deux communes d'Autreville et Millery étaient conviés à rechercher et ramasser les œufs cachés au pied des arbres ou dans leurs branches. Mise en commun dans un grand nid de paille, la récolte a été

ensuite équitablement partagée entre tous les enfants. Un bon moyen de découvrir notre verger pédagogique et ses soixante-dix arbres fruitiers ! Merci à tous les bénévoles de la Clé des Champs et aux élus présents ce jour-là !

ETAT CIVIL

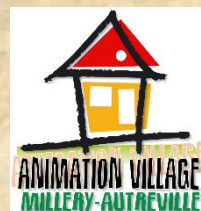


Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Iris LAURENOT, née le 10 février 2022. Premier enfant de Romain LAURENCOT et de Cathe-Lyn HANEN, cette petite fille habite avec ses parents 5 rue de la Forêt à Autreville. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à cette sympathique famille.

FETE DE L'ETE



La 4^e édition de la Fête de l'Été « De la Terre au Feu » se déroulera pendant le week-end du 2 et 3 juillet sur la base de loisirs des étangs. Retenez cette date ! Organisée par un collectif d'associations d'Autreville et Millery avec le soutien des deux municipalités, cette fête proposera un programme varié. Au menu, la fête du feu le samedi avec un grand spectacle incandescent la nuit venue, des concerts, buvette, restauration, ateliers autour de la céramique et de la nature le dimanche. Le programme sera détaillé dans un flyer prochainement dans votre boîte à lettres.



Le succès remporté par le spectacle de feu en 2021 a donné aux potières et potiers de l'atelier de la Terre au Feu, l'envie de revivre ces moments d'émerveillement.

Dès l'automne dernier, ils ont donc démarré la préparation d'une version 2022 différente, mais très originale et créative. Les œuvres qui seront présentées prennent forme et certaines sont déjà très avancées. La terre et le feu seront donc à nouveau au rendez-vous de cette belle fête de l'été pour offrir un peu de rêve et de féerie à ses participants toujours plus nombreux.

INFORMATIONS DIVERSES



PECHE A L'AIMANT

Un habitant d'Autreville est allé pêcher des objets métalliques sous le viaduc d'Autreville et a récolté une grenade de la seconde guerre mondiale. Pareille mésaventure était déjà arrivée il y a 2 ans. Résultat :

appel aux démineurs, intervention de la police de l'autoroute et risque mortel pour le pêcheur. Le préfet nous a écrit pour rappeler que la pêche à l'aimant est strictement interdite dans toute la Meurthe-et-Moselle.



NOUVEAU GITE

Nicolas BOUJOT a acheté et rénové la maison de Madame BATT rue de la Côte. Il annonce pour cet été l'ouverture d'un nouveau gîte à Autreville d'une capacité de 4 à 6 personnes.

Infos et réservations : 06 64 92 00 10

LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Fête ! Les 4 et 5 juin prochain, au bout de 2 ans d'attente, l'association « les Raisins » d'Autreville organise sa 1ère fête de la mobylette à la base nautique des étangs, en collaboration avec 2 autres associations : les mosellans des Mob' de

l'Est et les Meules Vosgiennes.

Le samedi, c'est le rendez-vous des passionnés en 2 roues avec la traditionnelle balade des « mobeurs » à travers les belles contrées voisines : la Petite Suisse lorraine et la vallée de la Seille. Restauration à midi au milieu des 2 boucles, aux étangs. Et une fois les 80 km avalés, une soirée concert ouverte à tous publics.

Le dimanche, vous êtes tous conviés à une journée festive pour petits et grands : exposition de beaux « brélons », bourse, concerts, restauration, jeux et animations pour petits et grands sans oublier la tombola ! Entre autres lots, le clou de la journée : une belle mobylette entièrement restaurée à gagner !



Chat va, Chat vient ! « Chats du Valmon » est une nouvelle association du village. Elle remplace l'association « Chats libres », partie « chatter »

ailleurs... Elle en partage les objectifs (la protection des chats libres, leur stérilisation et leur suivi sanitaire), en les appliquant aux villages du secteur, ceux de l'ancienne communauté de communes du Grand Valmon, d'où son nom.

Elle est soutenue par des municipalités qui agissent, selon la loi, pour le bien-être animal et pour la cohabitation harmonieuse avec les habitants.

Elle est constituée pour le moment d'une douzaine de bénévoles « philochats », qui s'occupent de nourrir, soigner, stériliser les « chats virés » ou errants et de faire adopter les chatons quand c'est possible. Ces actions permettent d'éviter la prolifération anarchique des félins et de les maintenir en bonne santé.

Tous les amis des chats peuvent apporter une aide, rejoindre l'association dont le siège est à la mairie d'Autreville ou la contacter par mail : chatsduvalmon@free.fr

Comme ça... chat ira bien !



Bonne nouvelle. Croqu'livres ouvre de nouveau sa bibliothèque. Delphine accueille enfants et parents le jeudi de 16h30 à 18h00 au club lecture, dans la maison des associations Grande Rue, pour regarder des albums, écouter une histoire et emprunter des livres. Bienvenue à tous !

MISE EN LUMIERE



Nous avons prévu de mettre en lumière nos photographes animaliers : Sébastien BECK et Louis-Alexandre CUVÉLIER. Faute de place dans ce bulletin, l'article sera publié dans le prochain numéro de l'été. **Une exposition de leurs œuvres sera à découvrir lors de la Fête de l'Été sur le site des étangs le long de la Moselle.**

Autreville *INFOS* – Mai 2022

www.autreillesurmoselle.mairie54.fr

www.facebook.com/autreillesurmoselle/

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Mélanie ANDERSEN, Laurent MULLER, Séverine DESSALLE, Christophe PACHOUD et Jean-Jacques BIC

Merci à Marylène LAUTHE qui distribue nos publications.

Imprimé par nos soins